

Association Mi Casa
20 rue de Dantzig
75015 PARIS

Présents : (en salle) Ch. Pélessié du Rausas, J.P. Orcel, J.C. Larrieu
par vidéo : G. Landrieu, Amicie Pélessié du Rausas, Priscille de Gueyniveau, Denis Roussier,
Th. Des Lauriers.

Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 7 février 2025

1. CR de l'AG du 10 décembre 2021

Ce compte rendu a été approuvé par le Bureau, et figure, signé sur le site de l'Association

2. Rapport moral

Le rapport moral est détaillé et commenté, puis approuvé à l'unanimité

3. Rapport financier pour les années 2021 à 2024

Ce rapport financier est approuvé à l'unanimité

4. Soutien financier au projets

Les soutiens financiers suivants, proposés dans le rapport moral, sont approuvés :

- Colegio Integral Feminino (CIF) de Soacha : 7000 € pour le soutien à la Direction de l'Orientation
- Fundacion de Servicio Juvenil : 3500 € (projet d'amélioration des locaux de Casa Bosconia)
- YLDC Potosi : 4000 € (poursuite des actions de soutien aux jeunes de Ciudad Bolivar dans leurs orientations d'études supérieures ou d'entreprenariat)
- Centre Oasis : 2000 € (poursuite des actions éducatives dans le quartier de San Isidro, à Bogota)

La trésorerie disponible (environ 16000 €) est cohérente avec ces actions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5. Reconduction du Bureau

Le Bureau est reconduit dans ses fonctions à l'unanimité, il est rappelé qu'il est constitué de :

- Président : Ch. Pélessié du Rausas
- Vice-Président : Xavier Boutin
- Trésorier : Jean-Pascal Orcel
- Secrétaire : Jean-Claude Larrieu



- Membre : Priscille Arnault de Guenyveau (née d'Amarzit)
- Membre : Amicie Pélissié du Rausas

6. Modification du siège social (pour la partie extraordinaire de l'AG)

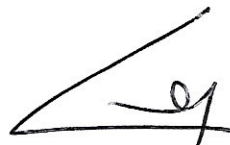
Il est proposé de modifier le siège social de l'association et de le transférer depuis le 15 rue de Dantzig, 75015 Paris, à l'adresse suivante :

c/o M. et Mme Larrieu, 246 rue du Faubourg St Antoine, 75012 PARIS.

La première phrase de l'article 3 de statuts est donc modifiée en conséquence et est désormais la suivante :

« Le siège social est fixé chez M. et Mme Larrieu, 246 rue du Faubourg St Antoine 75012 Paris ». Tous autres éléments des statuts sans changement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


Ph. Pélissié du Rausas, Pat
08/03/2025